

**COMMUNE DE FONTAINE SOUS JOUY**  
**Compte rendu de la réunion du Conseil municipal du 22 Juin 2015**

L'an deux mil quinze, le vingt-deux du mois de juin à 19h00, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Jacques POUCHIN

Etaient présents : Mesdames Patricia BRAY, Isabelle BAILLY-PURNU, Laurence HUZE, Messieurs Jacques POUCHIN, Raphaël NORBLIN, Michel RIO, Thomas DEHAUMONT, Aurélien LEBARON, Luc HEBERT, Christophe MARON, Frédéric DESDION, Michel PHILIPPE

Absents: MM. Franck LAMBLARDY, Michel DUPAS, Mme Anne-Maïté TURMEL

Pouvoirs: M. Franck LAMBLARDY a donné pouvoir à Mme Isabelle BAILLY-PURNU, M. Michel DUPAS a donné pouvoir à M. Jacques POUCHIN, Mme Anne-Maïté TURMEL a donné pouvoir à M. Michel RIO

Madame Isabelle BAILLY-PURNU a été nommée secrétaire.

nombre de membres en exercice : 15

nombre de membres présents : 12

nombre de membres votants: 15

date de la convocation : 18/06/2015

Le compte rendu de la réunion du 21 mai 2015 est approuvé à l'unanimité

## **Urbanisme-Environnement :**

### **1) DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner)**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal une déclaration d'intention d'aliéner concernant le bien situé à Fontaine sous Jouy à savoir:

- 3, rue des croisy à Fontaine sous Jouy  
(parcelles cadastrées D n°17,18,19) pour une superficie totale de 2534 m2.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de ne pas exercer son droit de préemption urbain (DPU) sur les dites parcelles mentionnées ci-dessus.

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à répondre à cette demande d'intention d'aliéner.

### **2) Bilan Urbanisme 2015**

Aucun permis de construire de construction d'habitation neuve n'a été enregistré en 2014. A mi-année 2015, on décompte 13 déclarations préalables (DP) et 14 certificats d'urbanisme( CU)

## **Travaux :**

### *» Rue des Petits Bois :*

*Vu l'analyse par la Commission Travaux-Voirie-Chemins du 15 juin 2015 des différents devis présentés pour la rue des petits bois,*

*Vu l'état des lieux,*

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de retenir le devis de l'entreprise Plourde, domiciliée à Caillouet-Orgeville (Eure) Chemin du Buisson de May, pour

effectuer des travaux de voirie rue des petits Bois à Fontaine sous Jouy pour un montant de 57 650 €HT soit 69 180 €TTC.

Le Conseil municipal charge Monsieur le Maire de signer tous documents se rapportant à cette opération.

2) Local service à la personne :

a) Choix du Maître d'œuvre :

*Vu l'analyse par la Commission Travaux-Voirie-Chemins du 15 juin 2015 des différents devis présentés pour la création d'un local service à la personne à Fontaine sous Jouy,  
Vu l'état des lieux,*

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de retenir le devis de la Sarl Vivet-Lefebvre (Serge Vivet et Laurent Lefebvre), domiciliés à Saint-Pierre-du-Vauvray (27430) 14 résidence des Jardins, pour assurer la maîtrise d'œuvre de l'aménagement d'un local service à la personne situé à proximité de la mairie à Fontaine sous Jouy pour un montant de 3202 €HT soit 3842.40 €TTC.

Le Conseil municipal charge Monsieur le Maire de signer tous documents se rapportant à cette opération.

b) travaux d'assainissement

*Vu l'analyse par la Commission Travaux-Voirie-Chemins du 15 juin 2015 des différents devis présentés pour la création d'un local service à la personne à Fontaine sous Jouy,  
Vu l'état des lieux,*

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de retenir le devis de la Sarl Plourde Terrassement, domiciliée à Caillouet-Orgeville (27120) Chemin du Buisson de May, pour assurer les travaux d'assainissement relatif à l'aménagement d'un local service à la personne situé à proximité de la mairie à Fontaine sous Jouy pour un montant de 7 386 € HT soit 8 863.20 €TTC.

Le Conseil municipal charge Monsieur le Maire de signer tous documents se rapportant à cette opération.

c) travaux de peinture et finition

*Vu l'analyse par la Commission Travaux-Voirie-Chemins du 15 juin 2015 des différents devis présentés pour la création d'un local service à la personne à Fontaine sous Jouy,  
Vu l'état des lieux,*

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de retenir les devis de l'entreprise FALAISE Joël, domiciliée à Sacquenville (27930) 33, rue du Floquet, pour relatif à l'aménagement d'un local service à la personne situé à proximité de la mairie de Fontaine sous Jouy pour un montant de 1260.90€HT soit 1 513.08€TTC:

Le Conseil municipal charge Monsieur le Maire de signer tous documents se rapportant à cette opération.

d) travaux de plomberie

*Vu l'analyse par la Commission Travaux-Voirie-Chemins du 15 juin 2015 des différents devis présentés pour la création d'un local service à la personne à Fontaine sous Jouy,  
Vu l'état des lieux,*

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de retenir les devis de l'entreprise LEPETIT, domiciliée à HUEST (27930) 25, rue de Gravigny, pour relatif à l'aménagement d'un local service à la personne situé à proximité de la mairie de Fontaine sous Jouy pour un montant de 2 698€HT soit 3 237.60€TTC:

Le Conseil municipal charge Monsieur le Maire de signer tous documents se rapportant à cette opération.

#### e) travaux d'isolation et menuiserie

*Vu l'analyse par la Commission Travaux-Voirie-Chemins du 15 juin 2015 des différents devis présentés pour la création d'un local service à la personne à Fontaine sous Jouy,  
Vu l'état des lieux,*

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de retenir les devis de l'entreprise Rondeau, domiciliée à Le Vaudreuil (27100) 27, rue du cave, pour relatif à l'aménagement d'un local service à la personne situé à proximité de la mairie de Fontaine sous Jouy pour :

- la pose de porte : 302€ HT soit 362.40€ TTC,
- les travaux d'isolation : 6422.26€ HT soit 7 706.71€ TTC

Le Conseil municipal charge Monsieur le Maire de signer tous documents se rapportant à cette opération.

#### f) travaux de menuiserie

*Vu l'analyse par la Commission Travaux-Voirie-Chemins du 15 juin 2015 des différents devis présentés pour la création d'un local service à la personne à Fontaine sous Jouy,  
Vu l'état des lieux,*

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de retenir le devis de l'entreprise Pasquet, domiciliée à Bouleville (27210) 37, avenue Alain Gossuin, pour relatif à l'aménagement d'un local service à la personne situé à proximité de la mairie de Fontaine sous Jouy pour un montant de 1477.05€ HT soit 1772.46€ TTC.

Le Conseil municipal charge Monsieur le Maire de signer tous documents se rapportant à cette opération.

#### g) travaux de couverture

*Vu l'analyse par la Commission Travaux-Voirie-Chemins du 15 juin 2015 des différents devis présentés pour la création d'un local service à la personne à Fontaine sous Jouy,  
Vu l'état des lieux,*

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de retenir le devis de l'entreprise Faudeux, domiciliée à Burey (27190) 16, route de Louviers, pour relatif à l'aménagement d'un local service à la personne situé à proximité de la mairie de Fontaine sous Jouy pour un montant de 1405€ HT soit 1686€ TTC.

Le Conseil municipal charge Monsieur le Maire de signer tous documents se rapportant à cette opération.

#### h) travaux de maçonnerie et carrelage

*Vu l'analyse par la Commission Travaux-Voirie-Chemins du 15 juin 2015 des différents devis présentés pour la création d'un local service à la personne à Fontaine sous Jouy,  
Vu l'état des lieux,*

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de retenir les 2 devis de l'entreprise Cheron, domiciliée à Fontaine sous Jouy (27120) 2, rue de la poste, pour relatif à l'aménagement d'un local service à la personne situé à proximité de la mairie de Fontaine sous Jouy concernant :

- les travaux de maçonnerie pour un montant de 2 615 € HT soit 3 138 € TTC,
- la pose de carrelage pour un montant de 2 305 € HT soit 2 766€ TTC

Le Conseil municipal charge Monsieur le Maire de signer tous documents se rapportant à cette opération.

#### i) travaux d'électricité

*Vu l'analyse par la Commission Travaux-Voirie-Chemins du 15 juin 2015 des différents devis présentés pour la création d'un local service à la personne à Fontaine sous Jouy,  
Vu l'état des lieux,*

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de retenir le devis de l'entreprise Coquerel, domiciliée à Miserey (27930) 3, rue de Boncourt, pour assurer les travaux d'électricité relatif à l'aménagement d'un local service à la personne situé à proximité de la mairie à Fontaine sous Jouy pour un montant de 3 105 € HT soit 3 726 € TTC.

Le Conseil municipal charge Monsieur le Maire de signer tous documents se rapportant à cette opération.

-Travaux de déshumidification des murs : des travaux de déshumidification des murs de la mairie, de l'église et du salon de coiffure ont été effectués en juin, pour assurer le maintien des murs. Ces travaux ont été entrepris par la Société Hygien Garden.

-Fuite d'eau au-dessus de l'entrée de la mairie : une fuite d'eau a été constatée dans la salle de bain du logement situé au-dessus de la mairie, occasionnant une forte humidification du plafond de la pièce d'entrée de la mairie une solive est à changer.

-Déchets verts : la benne à déchets verts a été vidée une seule fois depuis l'arrêt officiel par la CAPE. Le coût de transport pour cet enlèvement est de 76,32€ TTC/voyage.

-Enfouissement côte de la Ronce : les travaux d'enfouissement des lignes électriques se poursuivent au hameau des Oriots et des Croisy. Des bobines de câbles électriques manquent actuellement pour poursuivre les travaux.

-Enfouissement place de l'Aulnaie : 28000€ ont été prévus, l'estimatif des travaux est de 16000€. 3 lanternes avec prise radar sont prévus.

-Emplacement réservé : pour permettre la réalisation d'un trottoir rue de l'aulnaie, l'acquisition d'une bande de terrain d'environ 1m50 de large est nécessaire.

-chemin Résidence sous la Ville : les travaux d'enrobés sont terminés par l'entreprise Olivier TP. L'acte administratif vient d'être finalisé.

-vol de fleurs : des fleurs ont été dérobées et le toit du lavoir a été endommagé début juin

-coupe de bois : la coupe et l'enlèvement des stères sont sur le point d'être terminés.

-Récupération des déchets verts : depuis l'arrêt du service d'enlèvement des déchets verts par la CAPE, une entreprise propose de récupérer les déchets verts pour dégradation de la matière organique (méthanisation).

-Brûleur –désherbage : L'interdiction des produits phytosanitaires nous obligera à modifier notre méthode de désherbage avec les employés communaux, la commission élaborera de nouvelles méthodes.

-Fleurissement communal : le jury départemental viendra visiter le village le vendredi 25 juin prochain.

-Eclairage public : les lampadaires seront éteints du lundi au jeudi de 23h00 à 5h00 et du vendredi au dimanche de 24h00 à 6h00.

## **Affaires Scolaires :**

Le Conseil d'école s'est réuni le lundi 15 juin 2015. Parmi les sujets abordés : les effectifs scolaires de la rentrée, les nouveaux rythmes scolaires, santé-sécurité à l'école et les sorties et animations

-Effectif rentrée scolaire 2015-2016 : 122 élèves inscrits actuellement. 10 enfants sont inscrits à l'extérieur de la commune (4 enfants à Jouy/Eure ; 3 enfants à Ménilles ; 3 enfants à Pacy/Eure)

-Sorties scolaires : les enfants se sont rendus au Parc Astérix et à Dieppe au cours du mois de juin.

-Bilan rythmes scolaires 2014-2015 : en juillet prochain, un bilan détaillé sera effectué. Le PEDT a été envoyé à la DDCS (Direction départementale de la Cohésion Sociale), ce document permet de recevoir notamment l'aide de l'Etat à savoir 50€/enfant et si accord de la CAF, 56€/enfant peuvent être attribués aux communes.

-ALSH de Jouy/Eure (Accueil de loisirs du mercredi après-midi) : l'ALSH de Jouy/Eure accueille encore trop peu d'enfants du secteur, les enfants de Ste Colombes-près-Vernon seraient les bienvenus pour augmenter les effectifs. Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2015-2016 auront lieu probablement à partir de la 2<sup>ème</sup> quinzaine d'août à la mairie de Jouy/Eure.

-Achat d'un climatiseur : du fait des fortes chaleurs constatées dans la classe de Madame Juge par temps chauds, l'installation d'un climatiseur avec évacuation à l'extérieur a été faite mi-juin. Il s'agit d'un test pour voir par la suite la possibilité d'en faire l'acquisition de façon définitive. Le coût d'achat de ce matériel est estimé entre 1000€ et 1500€. Il sera analysé au cours d'une prochaine réunion de la commission finances.

-Fête de l'école : la fête de l'école aura lieu le vendredi 26 juin 2015.

## **Affaires générales :**

-Permanences de la mairie : pendant la période estivale, à partir du 13 juillet et jusqu'au 15 août 2015, une permanence sera maintenue le vendredi de 16h30 à 19h00.

## **Comptes rendus des syndicats et de la CAPE :**

### **1) SIEGE :**

### **2) CAPE :**

-Direction : Monsieur Jean-François LETOURNEUR est nommé DGS (Directeur Général des Services) à la CAPE.

-Numérique : Monsieur Frédéric DUCHE a été nommé Vice-Président en charge du numérique.

-SLAN (schéma local d'aménagement numérique) : M. Jacques Pouchin assistera à une réunion le 2 juillet. La fibre optique ne passerait pas à Fontaine sous Jouy avant 2020.

-Contrat d'agglomération 2015-2020: l'enveloppe financière est de 48M€ répartie entre l'Etat (10%), le Département (16%), la région (15%) et la CAPE.

Parmi les investissements programmés : le développement de l'axe Seine, désenvasement des Tourelles, le développement du quai croisière à Vernon, aménagement des berges de la Seine entre Vernon et Saint-Marcel, la requalification urbaine Bueil/Breuilpont et du silo de Pacy/Eure, le développement du numérique, des voies vertes (Vernon-Giverny), le LRBA, le Normandie Parc (zone sud), le village d'artisans, le train de la vallée d'Eure...

## **Informations diverses :**

-Qualité de l'Eau : le rapport de l'ARS (Agence Régionale de Santé) du 15 juin dernier indique une eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les teneurs en plomb, cuivre, nickel ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs.

-Mise à jour du plan cadastral : une visite d'un représentant du cadastre aura lieu entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 21 juillet pour mise à jour du plan cadastral. Il pourra rendre visite aux personnes où un permis de construire ou une déclaration préalable ont été déposés.

-Randonnée musicale : une randonnée musicale dans le village a eu lieu le 12 juin dernier organisée par le club de randonnée « 27 mille pattes » et l'association de musique de la vallée d'Eure. Tous s'est bien passé et s'est terminé avec un pot offert par la municipalité dans la salle communale.

-Étape cycliste anglaise : une étape cycliste a eu lieu à Fontaine sous Jouy le 15 juin dernier. De nombreux participants venus de Grande-Bretagne ont participé à cette manifestation avec en point d'arrivée, la commune de Cherbourg. Le point faible de cette course est le manque d'information à la Préfecture de l'Eure pour le déroulement du parcours et la sécurité.

-Fontaine Animation : Monsieur Christophe MARON a été élu président lors de la réunion de l'association le vendredi 19 juin 2015.

## **Questions diverses :**

-Stop lumineux : les panneaux stop lumineux seront installés dès l'accord de subvention du Conseil départemental de l'Eure, qui ne saurait tardé.

**Prochaine réunion du Conseil municipal : Jeudi 16 Juillet 2015 à 19h00**